

p.B.72.9.15.1.(26).-RJD/LMO

Berne, le 18 mars 1992

Note au Chef du département

Réunion d'Helsinki sur les suites de la CSCE: La Suisse et les "casques verts"

1. Lors de la réunion du Conseil de la CSCE à Prague, en janvier dernier, le MAE allemand, M. Genscher, a relancé l'idée des "casques verts", qui avait été formulée pour la première fois en 1989 par M. Gorbatchev.
2. Le Chef du département fédéral de l'intérieur, M. Flavio Cotti, a suggéré en réponse à une interpellation urgente le 16.03.1992 que la CSCE (ainsi que la CNUED) se saisisse de la question. Le même proposition a été avancée par le délégation suisse à la 5ème session des conseillers de la CEE/ONU pour les problèmes de l'environnement et de l'eau (Helsinki, 17 et 18 mars 1992).
3. Notre délégation à la quatrième réunion de suivi de la CSCE à Helsinki a l'intention de faire de ce thème un sujet majeur pour la Suisse dans la corbeille économique. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures, co-responsable en la matière, soutient le projet.
4. L'idée directrice est qu'un mécanisme d'intervention internationale en cas de catastrophe écologique d'origine naturelle (tremblement de terre, inondation) ou technique (Tchernobyl) devrait être élaboré de façon à rendre plus efficace et plus rapide l'acheminement de secours dans de telles situations d'urgence.
5. Le Centre des Nations Unies pour l'assistance environnementale d'urgence pourrait servir de plaque tournante dans ce domaine. Sis à Genève, ce Centre a commencé son activité au début de cette année pour une phase d'essai de dix-huit mois. La Suisse a débloqué récemment un crédit de 500'000 francs pour le soutenir.
6. Au plan national, le projet de casques verts peut être abordé dans le cadre de la Commission interdépartementale pour la préparation de l'aide en cas de catastrophe mise sur pied l'année dernière.

J. Kellenberger
(Jakob Kellenberger)

